

Mulhouse, le 27 janvier 2025

Innovation & Réparation automobile

Bris de glace, sinistres auto, carrosserie endommagée... Crédit Mutuel innove et ouvre sa première Station Mobilités, un dispositif unique en France qui révolutionne les démarches de réparation des véhicules de ses assurés

Ce lundi 27 janvier 2025, le Crédit Mutuel a inauguré à Mulhouse la première Station Mobilités. Unique en France, cette station dédiée aux assurés automobiles des Assurances du Crédit Mutuel et de CIC Assurances leur permettra de bénéficier d'un service gratuit, rapide et efficace en cas de dommages sur leur véhicule. Il faudra compter en moyenne 15 jours seulement entre l'expertise et les réparations, contre 50 jours sur le marché de la réparation¹.

Véritable innovation dans le secteur, Station Mobilités illustre l'engagement de Crédit Mutuel de proposer des services pour faciliter le quotidien des détenteurs de ses 3 millions de contrats automobile tout en soutenant l'économie locale et l'emploi dans les territoires. Une seconde Station Mobilités ouvrira en 2026 à proximité de Strasbourg. Un investissement stratégique en ligne avec le plan stratégique 2024-2027 de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Ensemble Performant Solidaire.



« Quelle fierté de voir ce projet technologique se concrétiser. Station Mobilités est avant tout un projet collectif mené de concert avec les Assurances du Crédit Mutuel, Euro-Information et CCS. Plus de deux ans de travail pour proposer un service unique en France pour nos assurés automobile en cas de dommage sur leur véhicule. Avec Station Mobilités, nous comptons disrupter le marché de la réparation automobile tout en soutenant l'économie locale », déclare **Daniel Baal**, président du Crédit Mutuel.

« Avec Station Mobilités, nous révolutionnons les démarches de réparation auto avec un seul objectif : être utile à nos assurés. C'est une avancée spectaculaire pour nos assurés auto. En nous différenciant grâce à des services innovants, nous nous donnons les moyens de nos ambitions stratégiques pour atteindre 8 % de parts de marché en assurance dommages », ajoute **Éric Petitgand**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

« Notre monde évolue chaque jour, les besoins de nos assurés aussi. Nous devons nous adapter pour toujours mieux les accompagner et simplifier leurs démarches, notamment en cas de dommages sur leur véhicule. C'est la promesse forte que nous faisons avec la première Station Mobilités. Un lieu unique en France, un service clé-en-main et gratuit, fruit d'une mobilisation collective pour toujours mieux servir nos assurés. », précise **Nicolas Govillot**, président du directoire du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

¹ Données DARVA

« Avec Station Mobilités, notre objectif est d'apporter une meilleure qualité de service aux assurés auto qui disposent d'un véhicule de remplacement tout au long d'un parcours de réparation simple et accéléré. De plus, nous améliorons la maîtrise du coût des sinistres pour limiter les évolutions tarifaires dans le souci permanent de préserver le pouvoir d'achat de la communauté des assurés. », ajoute **Isabelle Chevelard**, présidente du Conseil de surveillance du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

Station Mobilités, un service digital, clé en main pour faciliter la gestion des sinistres auto

La promesse est claire : les assurés déposent leur véhicule endommagé à la Station Mobilités, remettent leur clé en toute autonomie et repartent avec un véhicule de remplacement en quelques minutes. La flotte composée de 120 véhicules de prêt permet de garantir un véhicule pour chaque utilisateur de la station.

Ensuite, la Station Mobilités s'occupe du reste de manière gratuite². L'expertise et les réparations sont prises en main, soit en direct et sur place pour les bris de glace, soit en faisant appel à des garagistes partenaires de proximité garantissant ainsi la qualité des services tout en soutenant l'économie locale. Lorsque les réparations sont terminées, les assurés restituent le véhicule de remplacement à la Station Mobilités et repartent avec leur véhicule réparé dans des délais significativement réduits. Le délai moyen de prise en charge de l'expertise et des réparations est d'environ 15 jours, contre 50 jours dans un processus de réparation classique.

Pour les assurés, c'est la promesse d'une gestion d'un sinistre automobile simplifiée grâce à un parcours entièrement digitalisé et un suivi en temps réel de l'état d'avancement des réparations. Pour les garagistes partenaires, les Stations Mobilités, avec plusieurs milliers de véhicules réparés chaque année, sont l'assurance d'un volume régulier d'activité, tout en limitant leur charge administrative.

Ainsi, le Crédit Mutuel participe activement à la dynamique économique locale en soutenant les emplois de proximité dans la filière de la réparation automobile. Une seconde Station Mobilités ouvrira en 2026 autour de Strasbourg. D'autres stations verront ensuite le jour avec la possibilité d'y associer des assureurs partenaires selon les territoires.

Un investissement stratégique en ligne avec le plan stratégique 2024-2027

Avec le déploiement de Station Mobilités, les Assurances du Crédit Mutuel poursuivent leurs ambitions de maîtriser au mieux la chaîne de valeur des réparations, afin d'offrir aux clients les meilleurs services. Ce projet s'inscrit dans la démarche de constitution d'un écosystème de réparation en assurances de biens. Dans ce cadre, les Assurances du Crédit Mutuel ont fait l'acquisition, en juillet 2024, de la société Répartim, spécialisée dans les travaux de réparation de l'habitation. Forte d'un réseau d'une vingtaine d'agences réparties sur le territoire national, elle réalise plus de 100 000 interventions par an.

La protection de ses sociétaires par des solutions et services d'assurance de qualité demeure une priorité et une expertise historique du groupe. En faisant entendre sa différence mutualiste, Crédit Mutuel Alliance Fédérale ambitionne de passer le cap des 8 % de parts de marché dans l'assurance dommages sur le marché des particuliers et compter plus de 8 millions de clients assurance – pour toujours mieux protéger ses sociétaires et clients d'ici 2027.

Au global, les Assurances du Crédit Mutuel font partie des assureurs qui inspirent le plus confiance aux Français. Les Assurances du Crédit Mutuel se sont ainsi placées, depuis 6 années consécutives, sur le podium du baromètre de référence sur la confiance des Français vis-à-vis du secteur réalisé par OpinionWay pour L'Argus de l'Assurance. Les Assurances du Crédit Mutuel se distinguent en proposant des offres et des services de qualité assortis de preuves de mutualisme, dans la lignée des valeurs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Contact presse

Assurances du Crédit Mutuel : Mathieu Girème - 03 88 13 23 23 - mathieu.gireme@acm.fr

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Aziz Ridouan - 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@creditmutuel.fr

Direction de la communication corporate : 03 88 14 84 00 – com-alliancefederale@creditmutuel.fr

² Déduction faite de la franchise contractuelle

À propos des Assurances du Crédit Mutuel

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, inventeur du concept de bancassurance.

Présentes sur les marchés des assurances de biens, de personnes comme de l'assurance vie, les Assurances du Crédit Mutuel proposent des solutions innovantes à destination des particuliers, professionnels, entreprises et associations sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux Crédit Mutuel participants et des réseaux CIC.

Plus d'informations sur acm.fr

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 77 000 collaborateurs au service de plus de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via ses 4 300 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, première banque à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, regroupe les caisses de Crédit Mutuel des Fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Île-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK en Allemagne, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr